

Partir en vacances 2025

SÉJOURS SÉNIORS



Tarragone



Saint-Pierre-D'oléron



Camplong d'Aude

- Partir avec le service Solidarités/CCAS :
 - **TARRAGONE/BARCELONE**
« Trésors de l'Antiquité »
 - **SAINTE-PIERRE-D'OLÉRON**
« La Martiere »
 - **CAMPLONG D'AUDE**
« Terre de vignes »
- Partir avec le Conseil Départemental
- Partir avec l'aide des Caisses de retraite
- Partir avec l'ANCV
(Agence Nationale pour les Chèques-Vacances)

Le mot du Maire	p. 3
Partir en vacances.....	p. 4 à 7
Tarragone/Barcelone « Trésors de l'Antiquité »	p. 8-9
Tregunc / Finistère sud.....	p. 10-11
Camplong-d'Aude « Terre de Vignes »	p. 12-13
Coût de votre voyage.....	p. 14
Bulletin de pré-inscription.....	p. 15

C.C.A.S.

Service Loisirs et Citoyenneté Séniors

« Georges-PAQUOT »

18 bis, rue de Neuilly

Tél. : 01 71 33 58 10

Les séjours s'adressent à tous les séniors
fontenaysien.ne.s à partir de 60 ans.

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

Du lundi au vendredi : 8h30 / 11h30 - 14h / 16h

Le mardi : 8h30 / 12h



Madame, Monsieur,

À Fontenay, tout est fait pour le bien-vivre, ensemble. À chaque étape de la vie, le service public local offre le petit plus qui change la vie : une offre culturelle, éducative et de loisirs qui fait grandir et ouvre les horizons, une politique solidaire qui offre un coup de pouce quand nécessaire, un espace public verdoyant et convivial qui fait de chaque sortie une promenade...

Les séjours Séniors sont une tradition chère à notre commune, toujours dans cette perspective : offrir des moments privilégiés, propices à la découverte et à la convivialité.

Nous avons à cœur de faire de ces séjours des moments privilégiés, où chacun pourra créer des liens durables et s'épanouir pleinement. La richesse de notre Ville réside dans la diversité de ses membres, et ces séjours sont l'occasion parfaite de célébrer cette diversité dans une ambiance chaleureuse et bienveillante.

Cette année, nos équipes vous ont sélectionné des destinations qui ont fait leur preuve : à Barcelone, à Camplong d'Aude ou à Saint-Pierre-d'Oléron, vous trouverez ce qu'il vous faut pour un séjour ressourçant, vivifiant, gourmand, étonnant, édifiant, et bien plus encore !

Au nom de la Municipalité de Fontenay-sous-Bois, et en compagnie de mes adjoints Anne Klopp, déléguée à l'action sociale et vice-présidente du CCAS et Loïc Damiani, adjoint délégué aux retraité.e.s, je vous souhaite d'ores et déjà d'agréables moments et des souvenirs mémorables lors de ces voyages.

Profitez pleinement de cette parenthèse enchantée qui vous est offerte, et que ces séjours contribuent à renforcer les liens qui font de notre Ville, un lieu où il fait bon vivre.

Bon séjour à tou.te.s et prenez soin de vous !

Jean-Philippe GAUTRAIS
Maire

PARTIR EN VACANCES

Proposition du Conseil Départemental du Val-de-Marne

Le conseil départemental possède deux villages vacances situés dans les Alpes. Ils permettent aux Val-de-marnais de partir en vacances à prix modéré.

Les tarifs sont établis en fonction des revenus des familles. Ces vacances sont proposées en pension complète avec un programme d'activités sportives, culturelles et récréatives.

Le Conseil Départemental pratique une politique tarifaire adaptée à chacun.e. Les seniors participent au séjour en fonction de leurs ressources, selon le quotient familial.



L'adresse des Villages Vacances :

- Village Vacances Guébriant
2030 route de Plaine-Joux
Plateaux d'Assy
74190 Passy (Haute-Savoie)
- Village Vacances Jean-Franco
73210 Longefoy-sur-Aime (Savoie)

Votre inscription

Vous allez sur le site : **villages-vacances.valdemarne.fr**
et suivre les instructions suivantes

- 1/ Cliquer : « Accéder au service en ligne »
pour réserver un séjour en village vacances
- 2/ Cliquer : « Créer un compte en tant que famille »

Proposition des caisses de retraite

L'action sociale des caisses de retraites négocie pour vos vacances des réductions pouvant aller jusqu'à 35% auprès de partenaires et une aide aux vacances selon les ressources imposables.

Les Organismes référencés sont en formules locations, pensions complètes en clubs de vacances, hôtels, circuits ou croisières. Renseignez-vous aussi auprès de votre caisse de retraite.

Proposition de l'Agence Nationale pour les Chèques Vacances

Des séjours seniors sont proposés dans le cadre du dispositif A.N.C.V : séjours de 5 ou 8 jours en pension complète (animations et excursions comprises). Selon vos ressources et le nombre de parts sur votre feuille d'imposition, vous pouvez bénéficier de tarifs préférentiels.

Seuils d'imposition

Nombre de parts	1	1,5	2	2,5	3	3,5	4	4,5	5	5,5	6
Revenu net imposable											
Personne seule	16 763	22 410	28 057	33 704	39 351	44 928	50 645	56 292	61 939	67 586	73 233
Couple marié ou pacsé	-	-	31 629	37 276	42 923	48 570	54 217	59 864	65 511	71 158	76 805

L'aide financière est accordée sans condition de ressources aux aidants familiaux accompagnant des personnes en situation de handicap ou en perte d'autonomie (conjoint, enfant, auxiliaire de vie...).

La brochure des séjours et le bulletin d'inscription sont :

Sur internet : www.ancv.com/seniors-en-vacances

Par téléphone : 0969 320 616 (n° non surtaxé)

INSCRIPTIONS

Conditions générales et inscriptions pour les séjours CCAS

La présentation des séjours aura lieu le **VENDREDI 31 JANVIER 2025, 14h à la salle Jacques-Brel.**

Pour toute information complémentaire, adressez-vous au club Georges-Paquot
Les prix des séjours sont susceptibles de changements (hausse du carburant).

Conditions d'inscription

Être sénior.s et fontenaysien.ne.s, le.la conjoint.e pouvant ne pas être retraité.e. Nous vous demandons donc de bien vouloir nous renvoyer le bulletin de préinscription (p.15) dûment complété au club Georges-Paquot **au plus tard le 15 février 2025** (les inscriptions des retardataires seront traitées en fonction des places disponibles). Plusieurs choix de séjours sont possibles.

Pour les séjours étant organisés en club ou hôtel, les déplacements dans les sites et les visites s'effectuent en général à pieds : ils s'adressent à des personnes qui peuvent se déplacer sans difficulté et voyager en portant leurs bagages. Une aide peut être apportée par les accompagnant.e.s lors du séjour ANCV.

Un séjour est adapté pour accueillir des personnes ayant des difficultés à se déplacer. Cette mention est indiquée dans la brochure.

Critères d'affectation

Dans le cas d'un nombre supérieur de demandes pour un même séjour, les affectations seront déterminées selon un calcul de points. Celui-ci sera effectué selon votre participation aux voyages sur les trois dernières années.

La participation à un séjour équivaut à un nombre de points :

Séjours	2022	2023	2024
Points attribués et cumulés selon votre participation	15	20	40

Ces points sont calculés individuellement et additionnés par chambre
Une majoration de 5 points sera effectuée pour les participant.e.s au quotient 11
Une majoration de 2 points sera effectuée pour les participant.e.s au quotient 10

La personne qui cumule le moins de points est prioritaire.

Inscription définitive

Votre inscription sera confirmée au plus tard fin février 2025. Le secrétariat du service Loisirs vous précisera la date à laquelle vous devrez effectuer un premier versement d'un montant égal à 20 % du prix du séjour, afin de valider votre participation. Le solde devra être réglé 45 jours avant le départ. Pour les séjours en chambre double, il est conseillé de s'inscrire à deux.

Personnes à mobilité réduite pour le séjour ANCV

La priorité est donnée à deux personnes en situation de handicap moteur (fauteuil roulant manuel ou électrique), indépendantes dans la vie quotidienne et pouvant effectuer les transferts.

Si vous avez des besoins spécifiques, n'hésitez pas à prendre rendez-vous auprès du club Georges-Paquet et/ou avec l'accompagnatrice du séjour pour des compléments d'informations.

Pour tous les séjours

La participation aux frais de séjour sera calculée proportionnellement au revenu fiscal de référence.

Merci de vous munir obligatoirement au moment de l'inscription, de votre **AVIS D'IMPOSITION ou DE NON IMPOSITION 2024 sur les revenus 2023**.

Un certificat médical autorisant la participation au séjour délivré par le médecin traitant devra être fourni impérativement 1 mois avant le départ.

Conditions d'annulation

En cas d'annulation, le nombre important de désistements enregistrés chaque année nous amène à conserver le principe d'un dédit de 30 € par personne sur le premier versement.

QUELLE QUE SOIT LA CAUSE DE L'ANNULATION

Pour les séjours organisés par les agences, nous avons souscrit une assurance annulation qui couvre les frais dans un certain nombre de cas. Les dédits sont soumis à un barème à taux variable, à partir duquel les organismes appliquent les retenues.

Toute personne contrainte d'annuler son séjour devra en informer immédiatement le Service Loisirs et Citoyenneté Séniors au **01 71 33 58 10** et confirmer par courrier. Un justificatif sera demandé.

Séjour détente et découverte / 42 places

TARRAGONE/BARCELONE

« Trésors de l'Antiquité »

Lundi 19 au mercredi 28 mai 2025

10 jours / 9 nuits



La Costa Daurada est une bande de la côte méditerranéenne, située au sud-ouest de Barcelone. À Tarragone, la plus grande ville de la région, se dresse un amphithéâtre romain et une cathédrale du XII^e siècle. Non loin de là se trouve le Pont du Diable, un aqueduc de l'époque romaine. La ville de Reus abrite le Centre Gaudí et ses expositions sur l'œuvre du célèbre architecte.

Formalités : pensez à vérifier votre pièce d'identité valide (non valable avec les 5 années supplémentaires) ou passeport en cours de validité.

► Côté pratique

- Station de Salou à 3 km et 1h de Barcelone
- 2 piscines extérieures dont une en forme de lagon
- 1 piscine intérieure
- 80 m de la plage (transats et parasols payants)

Conditions :

De 152 € à 1008 € selon ressources

Pension complète, transports, assurance annulation/assistance et rapatriement, taxes.

Non compris : les dépenses à caractère personnel, pourboires.

Un certificat médical autorisant la participation au séjour délivré par le médecin traitant devra être fourni impérativement 1 mois avant le départ.

► Logement

- Chambre double climatisée de 20m² avec terrasse (**pas de chambre individuelle**)
- TV, salle de bain avec douche
- Coffre-fort et mini bar (avec supplément dans les chambres)
- Wifi gratuit dans les chambres

► Transport

Avion vol direct Barcelone (1h30)



► Restauration

Buffet, cuisine internationale et locale

► Animation

En journée et en soirée : spectacles, jeux interactifs, soirées dansantes

► Loisirs

- Parcs aquatiques à proximité
- Terrain de pétanque, salle de musculation

► Excursion comprise dans le séjour en journée ou demi-journée :

Barcelone tour panoramique et Las Ramblas avec déjeuner au restaurant

D'autres excursions peuvent être organisées auprès du bureau d'excursions de l'établissement.

- Village médiéval de Siurana
- Balade en bateau
- Balade en Quad

Attention : document non contractuel

Séjour détente ANCV / 24 places 

TREGUNC / FINISTERE SUD

Du 14 au 21 septembre 2025

8 jours/7 nuits



Situé dans le Finistère Sud, à mi-chemin entre Concarneau et Pont-Aven, notre Village Vacances*** de Tregunc se trouve à 400m à pied du littoral, en face de l'archipel des Glénans, vous voici au calme, au cœur d'un parc de 6 hectares avec son architecture traditionnelle.

Vous pourrez vous adonner aux multiples activités gratuites proposées par notre Village : sportives, culturelles, ludiques ou typiquement bretonnes (danse, chants, jeux, dégustations...).

► **Logement**

Chambres double avec TV, les lits sont faits à votre arrivée, le linge de toilette est fourni et le ménage de fin de séjour inclus.

► **Restauration en Pension complète**

Petit-déjeuner en buffets, déjeuner et dîner en buffets et service à l'assiette, spécialités régionales : desserts bretons, fruits de mer, coquillages, poissons, crêpes, galettes...

Boissons à votre charge

► **À votre disposition**

Bar* avec terrasse au village

Laveries avec lave-linge et sèche-linge avec jetons. Tables et fers à repasser

► Espaces ludiques

Carte prépayée (porte monnaies électronique pour tous vos paiements) disponible à l'accueil. Boutique

Accès Wi-Fi dans les espaces communs

Location de vélos, mini-golf

► Transport : car municipal

Nombre de places : 24 - Accessible aux personnes à mobilité réduite

1 place en fauteuil roulant (manuel ou électrique) pouvant effectuer des transferts.

Animations : En journées et en soirées (jeux, activités culturelles, soirée dansante)

► Programme

Des visites sont prévues et adaptées à tous.tes.

► Conditions

De 73.35€ € à 489 €

Pension complète, boissons aux repas, excursions, visites, assurance-annulation,

Formalités : Pièce d'Identité en cours de validité.

Un certificat médical autorisant la participation au séjour délivré par le médecin traitant devra être fourni impérativement 1 mois avant le départ.

NOTES

CAMPLONG D'AUDE

« Terres de Vignes »

Du 22 au 26 avril 2025

5 jours / 4 nuits



Plus de 20 sites exceptionnels à voir et visiter dans le Pays Cathare : châteaux, citadelles du vertige, abbayes romanes, musées, vestiges (témoignages de l'histoire des Cathares en Occitanie), sentiers à pied menant aux citadelles de Peyrepertuse... L'Aude c'est aussi le littoral, les plages de sable fin du bord de mer et les sites d'archéologie romaine (notamment à Narbonne). Vous aimerez les paysages naturels préservés du Parc naturel régional, des Hautes Corbières.

► Programme et animation

Les animations seront préparées ensemble : soirée dansante, pétanque...

► Logement

Gîte avec deux chambres seules et sanitaires à partager.

► Transport

SNCF direct gare de Narbonne.

► Situation

Camplong d'Aude est à 35 km de Carcassonne

Conditions :

61,35€ à 409€ (selon ressources) avec transport SNCF Gare de Lyon.

Compris : Repas avec boissons, excursions, visites.

Formalités : pièce d'identité en cours de validité.

Un certificat médical autorisant la participation au séjour délivré par le médecin traitant devra être fourni impérativement 1 mois avant le départ.

► Restauration

Gestion assurée par le groupe (vaisselle, entretien de la salle de restaurant, dressage et débarrasage des couverts. Nettoyage du gîte à la fin du séjour).

► Visites culturelles (prévoir de bonnes chaussures) :

• Châteaux de Peyrepertuse

(prévoir de bonne chaussure de marche pour la visite)

La « citadelle du vertige » par excellence. Épousant sa falaise de calcaire, la forteresse de Peyrepertuse s'étend sur 300 mètres environ ! Elle culmine à 800 mètres, au-dessus du village de Duilhac, dominant un paysage exceptionnel. C'est une visite spectaculaire et riche.

• Dhuilac Village fortifié et ses fontaine, cascade du moulin de Ribaute

Protégé par le Château de Peyrepertuse, le « Verdoble », venant de Rouffiac des Corbières, s'est taillé dans les calcaires du Crétacé du massif de l'Anayrac, une impressionnante gorge bordée de romarin. L'eau s'y écoule par une succession de cascades, de marmites et de petits lacs naturels creusés dans le rocher.

• Lagrasse et son Abbaye

(prévoir de bonnes chaussures de marche, parcours de 7km aller)

Lagrasse est un incontournable lors d'un séjour en Corbières. Classé parmi les « Plus Beaux Villages de France » et « Ville et métiers d'Arts ». Ses ruelles pavées conduisent depuis les halles médiévales vers les rives de l'Orbieu, au pied de sa célèbre abbaye.

• Moulin à papier de Brousse

Construit à la fin du XVIII^e siècle, au bord de la Dure et au cœur de la Montagne Noire, le moulin à papier de Brousses est aujourd'hui le dernier moulin à papier actif d'Occitanie.

• Le village de Montelieu

Village du Livre & des Arts, se découvre comme on feuillette un livre, patiemment, avec bonheur et curiosité. Gravier la colline de la chapelle Saint-Roch pour admirer un panorama unique, une chapelle mystérieuse et quelques cyprès plusieurs fois centenaires, classés arbres remarquables.



• Cave de Camplong d'Aude

C'est en 1932 que la Cave des Vignerons de Camplong a été fondée. C'est le savoir-faire de quelques 30 adhérents, qui depuis plus de 50 ans, sont en recherche permanente pour la production de vins typés, racontant à eux seuls, l'histoire du terroir. Grâce à la qualité de ses vins embouteillés, la Cave de Camplong est fière d'être l'une des plus petites indépendantes de l'Aude.

Attention : document non contractuel.

COÛT DE VOTRE VOYAGE

Après participation du CCAS, les tarifs sont calculés en fonction du quotient familial. Ils sont répartis selon les ressources.

Pour vous permettre de connaître la tranche de votre quotient, il vous suffit de repérer sur votre avis d'imposition : **Revenu Fiscal de Référence** et de le calculer de la manière suivante :

- **Personne seule :**

Divisez le montant par 12, le résultat vous donne la tranche du quotient.

- **Couple :**

Divisez le montant par 24, le résultat vous donne la tranche du quotient.

Tranche quotient familial	Tranches revenus RFR/12 (seul.e) ou 24 (couple)	Pourcentage applicable au coût réel du voyage
1 à 5	De 0 € à 997 €	15 %
6	De 997 € à 1 376 €	15 à 50 %
7	De 1 376 € à 1 754 €	50 à 65 %
8	De 1 754 € à 2 309 €	65 à 70 %
9	De 2 309 € à 3 125 €	70 à 80 %
10	De 3 125 € à 4 324 €	80 à 90 %
11	De 4 324 € à 6 087 €	90 à 100 %
NC	-	100 %
EXT	-	115 %

Bulletin de pré-inscription séjours 2025

À retourner complété avant le 15 février 2025

Au Club Georges-Paquot - 18 bis rue de Neuilly - 94120 Fontenay-sous-Bois

1^{er} PARTICIPANT.E

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Date de naissance :	Tél. :
Courriel :	

2^{ème} PARTICIPANT.E

Nom :	Prénom :
Adresse :	
Date de naissance :	Tél. :
Courriel :	

Votre inscription aux séjours par ordre de préférence :

Choix 1 :

Choix 2 :

Choix 3 :

Avec qui souhaitez-vous partager votre chambre ? :

Indiquez le RFR de votre feuille d'imposition 2024 :



SERVICE LOISIRS ET CITOYENNETÉ SÉNIORS
CLUB GEORGES-PAQUOT

18 bis rue de Neuilly - 94120 Fontenay-sous-Bois

Tél. 01 71 33 58 10
Bus 124 : Arrêt « Le Parc »